

Société | La "fête de village" de RESF 33 à Saint-Mich'



C'est en passe de devenir une tradition. Pour la cinquième année consécutive, le Réseau Education Sans Frontières a organisé ce samedi 5 juin sa soirée de fête, de rencontre et de soutien aux familles sans papiers de Gironde. Près d'un millier de personnes se sont retrouvées au pied de la Flèche Saint-Michel pour pique-niquer, discuter autour d'un verre et, la nuit tombée, entrer dans la ronde du bal animé par le Folk'Gang Amadeus.

Joao est angolais. Sans papiers, il est menacé d'expulsion. Pourtant, sa compagne, Lidia, a un titre de séjour, travaille et leurs deux enfants, de 3 et 6 ans, sont scolarisés à l'école Barbey. Lidia, aide à domicile, se lève très tôt le matin. C'est Joao qui emmène tous les jours Elohim et Ebenezer à l'école où, paraît-il, ils travaillent très bien. Est-il imaginable de séparer ce père de ses enfants et de sa compagne ? Le cas de Joao, qui a été « parrainé » au cours de la soirée par la députée PS Michèle Delaunay, peut paraître exemplaire, trop peut-être, tout comme sa petite famille qui se pressait autour de lui durant la cérémonie. Mais quelles que soient les péripéties et les difficultés de ces familles récemment immigrées, des enfants grandissent sur le sol français, dans le giron de l'école républicaine. Selon la Convention internationale des droits de l'enfant, les mineurs ne peuvent être séparés de leurs parents (art.9). En toute logique, la régularisation des parents des enfants scolarisés s'impose.

RESF, le « réseau des réseaux »

C'est du moins ce que pense RESF, une organisation atypique puisque, justement, elle est très peu... organisée. « On n'a pas de statut, pas de président. RESF est un réseau informel », explique Gérard, un des animateurs du réseau girondin. « C'est peut-être une nouvelle façon de militer. On est un petit groupe qui se réunit une fois par mois et tout le reste se fait de manière décentralisée ou via internet. Ce qui fait notre force, c'est notre capacité de mobilisation. »

La fête de ce samedi le prouve une nouvelle fois. Les tables sont pleines, la buvette tourne à plein régime, les pétitions de soutien se remplissent de signatures et la sono lance sur la place les notes de guitare des Acoustic'4. Beaucoup de gens viennent en voisins, comme Daniel, d'origine africaine, qui participe chaque année à la fête : « Cela fait aussi une animation juste avant les vacances, l'occasion de se retrouver. »

La force de la proximité

Des occasions, il n'y en a pas tant que ça à Saint-Michel. Mais le côté festif n'est qu'un aspect des choses. Ce qui

pousse les gens ordinaires à venir sur la place et à signer les pétitions, c'est d'abord le caractère si proche de ces expulsions. « La prise de conscience arrive brutalement : c'est le copain de votre gosse qui va soudain mal, qui est malheureux parce que ses parents risquent d'être expulsés », explique Gérard. « Au début, les gens ne savent pas quoi faire, ils n'en reviennent pas. Puis, ils en parlent à l'enseignant, qui nous prévient, on intervient alors pour dire comment s'organiser : comité de soutien, pétition, etc.

Agnès est enseignante en Français au lycée Jacques Brel de Lormont, dans l'une des trois classes de la CUB spécialisées dans l'accueil des "primo-arrivants" : « Généralement, quand il y a un souci, on le voit. Le comportement de l'élève change. On cherche à rencontrer les parents. On utilise d'abord tous les recours juridiques. Si cela échoue, on mobilise alors le réseau, avec la liste de diffusion par internet, la médiatisation, le soutien des politiques... »



S'inscrire dans la durée

« Objectivement, depuis deux ans, cela va un peu mieux : la police ne vient plus chercher les parents à la sortie des écoles », reconnaît Gérard. « Mais les critères de régularisation sont totalement flous, les décisions semblent bien souvent arbitraires. Sur chaque cas, il faut se battre, monter des dossiers, mobiliser, demander un rendez-vous à la Préfecture. Actuellement, on est un peu submergé ». Agnès précise : « depuis 2003, avec le durcissement constant des règles sur le séjour, il y a de plus en plus d'étrangers concernés et les cas sont de plus en plus longs à résoudre. Au final, le nombre de parents sans papiers ne cesse d'augmenter. La seule solution, c'est une régularisation massive. »

L'impasse pour les demandeurs d'asile

Le cas des demandeurs d'asile vient encore aggraver la situation. Après 18 mois ou deux ans d'instruction (le temps de commencer sérieusement une scolarité pour leurs enfants), ils sont souvent déboutés, « invités » à quitter le territoire et mis à la porte des foyers d'hébergement. La situation devient rapidement intenable, les parents sont obligés de se cacher et de travailler au noir.

Il est plus d'une heure du matin quand l'orchestre de bal trad' éteint ses amplis. On démonte la buvette et on plie les tables. Autant de monde que l'année dernière, et une forte affluence au bal trad'. Une fois de plus, une partie des habitants de Saint-Michel se sera retrouvée dans une soirée à son image : joyeuse et variée, avec une pointe d'inquiétude. Dès le lendemain, RESF 33 aura besoin de nouvelles bonnes volontés pour effectuer le travail de coordination, défendre les dossiers au cas par cas et surtout obtenir une réglementation à la fois plus humaine et rationnelle. La fête d'un soir est aussi une lutte de chaque jour.

Vincent Goulet

<http://resf33.free.fr>

resf33@laposte.net

Permanences à Bordeaux : tous les mercredis à 18 h 30 à l'Asti, 10 rue Causserouge (Près Victoire) ; sur la Rive Droite : les premiers et troisièmes mercredi du mois de 13 h 30 à 15 h 30, Lormont, Espace Citoyen Génicart (05 57 77 60 20).

(Photos : DR et F. Guiraud.)

Vincent Goulet

Crédit Photo : Aqui.fr

Publié sur aqui.fr le 07/06/2010

[Url de cet article](#)